

Annexe 1

Objectifs du projet

Remarques préliminaires :

Les jeunes de 15 à 29 ans qui fréquentent nos organismes sont souvent en rupture avec les services publics. Ils se sont vu refuser l'accès à des programmes, ont un passé personnel qui les a exclus de la société active. Ces jeunes ne votent pas (selon notre estimation moins de 1%), mais participent rarement aux consultations gouvernementales existantes, et quand ils y participent, ils ne se sentent pas écoutés. Ils ne se sentent pas à leur place et cela les exclut davantage.

Ces dernières années, plusieurs instances permettant l'implication des jeunes dans les lieux décisionnels ont été mises en place telles que : les conseils des jeunes dans les villes, les forums jeunesse, les conseils étudiants, pour ne nommer que ceux-là. Cependant, force est de constater que ces instances ont prévu des processus de sélection qui trop souvent exclus eux aussi les jeunes aux parcours de vie différenciés.

Nos organismes offrent à ces jeunes des milieux de vie et de participation citoyenne rassurants et qui répondent à leur désir et leur besoin de s'impliquer. Ces jeunes sont habités du désir ardent d'aider leurs pairs à ne pas vivre les mêmes difficultés. Avec notre accompagnement, ils arrivent à exprimer leur potentiel et leur expérience de façon positive, dans une perspective de changement et de transformation sociale.

Accompagnement et développement des compétences

Comme nous l'avons exposé dans le projet, les jeunes aux parcours de vie différenciés ont besoin de l'accompagnement soutenu d'un intervenant auquel ils font confiance. Le processus pour changer la colère et la déception envers un système qui les a rejetés, en une motivation à changer les choses pour leurs

pairs, est long et complexe. Ces jeunes ont besoin d'apprendre à se connaître tout au long de ce processus. Ils ont besoin d'être reconnus, qu'on renforce leurs compétences, qu'on mette l'accent sur leur potentiel et qu'on leur offre des opportunités de développer leurs capacités étape par étape.

C'est pour cette raison que le projet s'inscrit dans un continuum de participation et qu'il est si important. Ces jeunes doivent se sentir soutenus tout au long de leur implication par des personnes en qui ils ont confiance. Chaque étape est une épreuve et à chaque étape le jeune risque de vivre des grands bouleversements sur le plan émotif. À chaque étape ou situation nouvelle, ils vont remettre en question leur participation ou leur engagement. Mais une fois le processus achevé, leur engagement n'a plus de limite et souvent l'ampleur de leurs ambitions nous surprend.

Plusieurs jeunes accompagnés dans un tel processus sont passés d'un secondaire non terminé à des études universitaires, de la rue à un emploi dans le milieu de l'intervention sociale, de l'inactivité à l'implication politique.

Notre objectif est de permettre au jeune d'avoir l'opportunité de changer leur rapport à la société, de passer d'un rapport d'exclusion à un rapport d'implication. Nos désirs sont d'agir sur le développement de ses compétences individuelles, de son désir d'implication, l'expérimentation, la reconnaissance de son potentiel, pour qu'ils deviennent un modèle pour les autres jeunes qui fréquentent nos groupes.

Notre regroupement rassemble plus de 50 organismes et touchent plus de 300 000 jeunes par année. Voici (en jaune) la liste des membres qui rejoignent majoritairement les jeunes de 15 à 29 ans avec des parcours de vie différenciés auxquels le projet s'adresse. Les jeunes que nous rejoignons s'inscrivent majoritairement dans le portrait des jeunes que nous avons fait dans le présent projet, très peu d'entre eux fréquentent les organismes de façon ponctuelle. Les pratiques de nos membres étant très diversifiées, il serait fastidieux de décrire en détail le portrait des jeunes rejoint par chacun de nos membres, nous devons donc analyser le portrait des jeunes dans une approche plus globale.

De plus, nous tenons à rappeler que nous sommes membres de la coalition Interjeunes et que ce projet s'adresse aussi aux organismes membres de cette coalition qui regroupe plus de 317 organismes.

ROCAJQ

Liste des membres par région

Montréal

1. À deux mains/Head and hands
2. Antre-Jeunes de Mercier-Est
3. Art'hum
4. Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes
5. Association des Juristes Progressistes
6. Association Sportive et Communautaire de Centre-Sud
7. Bureau Consultation Jeunesse
8. Centre communautaire Bon Courage de la place Benoît
9. Centre d'aide à la réussite et au développement
10. Centre des jeunes de Saint-Sulpice
11. Centre des Jeunes l'Escale
12. En Marge 12-17
13. FEEJAD
14. Journal de rue/Reflet de société (Café graffiti)
15. Oxy-jeunes
16. Projet 10
17. Projet d'Intervention auprès des Mineurs-es Prostitués-es (PIAMP)
18. La Piaule : local des jeunes 12-17
19. Projet TRIP
20. Ressources Jeunesse Saint-Laurent

Mauricie- Centre du Québec

21. Grands Frères Grandes Sœurs de Trois-Rivières

Québec

22. Alternative jeunesse de Beupré
23. Centre Jacques-Cartier, Québec
24. Centre multi-services, Le complice
25. Maison Marie-Frédéric
26. Projet-Intervention-Prostitution de Québec
27. RAP jeunesse
28. SQUAT Basse-ville
29. TRAIC

Saguenay-Lac St-Jean

30. Adolescents et vie de quartier, Chicoutimi
31. Café-jeunesse de Chicoutimi
32. Café jeunesse de Mashteuiahtsh
33. Centre du Lac Pouce, Laterrière

34. Local Jeunes Centre-ville de Chicoutimi
35. Service de Travail de Rue de Chicoutimi

Montérégie

36. Atelier 19, Granby
37. Centre d'intervention jeunesse Maskoutain, Saint-Hyacinthe
38. Macadam-sud, Longueuil
39. POSA source des monts, Chambly
40. Satellite, Saint-Hyacinthe
41. Grands Frères Grandes Soeurs, St-Hyacinthe

Laval

42. Oasis, Unité Mobile d'intervention
43. Travail de rue de l'Île de Laval (TRIL)

Lanaudière

44. Annexe à Rolland, Joliette
45. Association pour les Jeunes de la Rue de Joliette
46. L'Original Tatoué, café de rue, Joliette

Chaudière-Appalaches

47. Alliance jeunesse, Saint-Romuald
48. Centre aide et prévention jeunesse, Lévis
49. Réseaux d'entraide des Appalaches, Thetford Mines

Laurentides

50. Ici par les Arts, Saint-Jérôme

Annexe 2

Volet 1 - Développement de l'intérêt de la participation des jeunes dans les organismes communautaires

Opérationnalisation :

Pour mener à bien ce volet, le ROCAJQ propose de soutenir les organismes jeunesse qui désirent démarrer des comités de jeunes ou des espaces de discussions portant sur les enjeux jeunesse ou sur la politique.

Pour inciter les organismes à créer ce genre de comité, préparatoires à de grandes rencontres nationales qui seront abordées dans le volet 3, le projet propose de soutenir 20 groupes avec un soutien financier de 2000\$ par année. Cette contribution, bien que minime, pourrait être un bon incitatif si plusieurs membres mettent leur expertise en commun et s'il y a des échanges entre les différents groupes de jeunes.

De plus, une compensation financière pourrait être offerte aux organismes pour les frais de déplacements et de repas des jeunes participants.

Critères d'évaluation :

Quantitatifs :

- Nombre d'organismes qui mettent en place ces cellules
- Nombre de jeunes participants à plusieurs rencontres
- Nombre de jeunes issus de ces cellules qui participent aux rencontres nationales

Qualitatifs :

- Formation des intervenants sur les enjeux jeunesse (quels sont les actions ou les impacts des politiques gouvernementales sur les jeunes?)
- Qualité des échanges entre les jeunes
- Création de liens entre les jeunes sur certains enjeux spécifiques
- Bris de l'isolement des jeunes

- Développement d'une culture de participation aux consultations gouvernementales

Résultats attendus :

- Participation de 160 à 200 jeunes par année dans les différentes cellules (du moins la troisième année)
- 40 à 60 jeunes impliqués tout au long du processus désirant participer aux rencontres nationales
- tenues d'au moins 5 activités de discussions ou d'échanges dans les organismes participants

Annexe 3

Volet 2- Reconnaissance des jeunes aux parcours de vie différenciés pour stimuler leur participation citoyenne

Opérationnalisation :

L'organisation du gala des Prix Leviers fut au cours des deux dernières années un tremplin important pour reconnaître la persévérance et l'implication des jeunes aux parcours de vie différenciés. Ce gala est un moment moteur de réconciliation entre les jeunes et les instances publiques. Il vient confirmer au jeune qu'il a sa place dans la société.

Une grande soirée est organisée au restaurant « Le Parlementaire » au mois d'octobre. À cette occasion, les députés sont invités à remettre un certificat de reconnaissance aux jeunes de leur circonscription. De plus, le jeune reçoit un trophée Levier.

Dès le printemps 2016, les organismes membres seront invités à soumettre la candidature d'un jeune ou d'un groupe de jeunes qui s'est démarqué au cours de son parcours, par son courage, le pouvoir qu'il a repris sur sa vie ainsi que de l'influence qu'il a eu dans son milieu. Ces jeunes proviennent de toutes les régions du Québec.

Il est important de mentionner que les jeunes reçoivent tous un prix et qu'il n'y a pas de hiérarchisation entre eux. Il serait impossible de comparer le parcours des jeunes et d'évaluer qui a eu la plus grande progression ou les meilleurs résultats.

Chaque année, 15 à 30 jeunes sont ainsi honorés. Ils sont invités à être accompagnés d'une ou deux personnes de leur choix. Au cours des deux dernières années, nous avons constaté que non seulement l'impact sur les jeunes est incroyable, mais que celui sur leurs parents ou leur entourage est tout aussi important. Nous avons également réalisé que cet événement permet aux

élus de partager un moment privilégié avec des jeunes qu'ils n'ont pas souvent l'opportunité de côtoyer.

Pour faire de cet évènement un succès, il est important d'engager une personne responsable de l'organisation. Les jeunes, ainsi que leurs proches, doivent être reçus gratuitement, nous devons donc prendre en charge l'organisation de leur transport et leur hébergement, lorsque nécessaire. La présence des élus est essentielle. Ils doivent donc être contactés individuellement, et un portrait du jeune doit leur être présenté. Le cahier souvenir, le certificat et le trophée sont des éléments importants pour le jeune.

De plus nous assurons après l'évènement un suivi médiatique auprès des députés et des journaux locaux pour que le jeune soit aussi reconnu dans sa communauté.

Critères d'évaluation :

Quantitatifs :

- Nombre de candidatures reçues
- Taux de participation des organismes
- Nombre d'élus présents

Qualitatifs :

- Implication des membres
- Incidences positives sur les jeunes
- Implication des jeunes dans d'autres actions citoyennes par la suite
- Incidences positives sur les accompagnateurs des jeunes

Résultats attendus :

- 15 candidatures et plus déposées par année
- Présence significative des députés (plus de 75%)
- Retombées médiatiques post-gala (au moins 5 parutions)
- Impact positif sur le jeune (évaluation)
- Accès gratuit à l'évènement pour le jeune et sa famille

Annexe 4

Volet 3- Consultation des jeunes aux parcours de vie différenciés

Opérationnalisation :

Lors du renouvellement de la politique jeunesse, la Coalition Interjeunes, dont le ROCAJQ est membre, tout comme le Regroupement des Maisons de jeunes du Québec, le Regroupement des Auberges du Cœur du Québec, le Regroupement des Organismes Communautaires Québécois de lutte au décrochage et le Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue ont organisé, le 7 octobre dernier, une consultation des jeunes qui fréquentent ses organismes membres.

Cette rencontre fut extrêmement riche en informations, témoignages et recommandations venant directement des jeunes. Ils ont été enthousiastes de participer à une telle consultation et ont le désir d'en faire autre chose qu'un événement unique.

Il faut toutefois préciser qu'il n'a pas été facile de mobiliser les jeunes pour cet événement. Nombreux sont ceux qui ont refusé de participer parce qu'ils ne voulaient pas être utilisés par le gouvernement, parce qu'ils n'ont pas cru que leur participation pourrait faire la différence, et parce qu'ils avaient peur que leurs propos soient déformés.

Il est primordial que les organismes membres de la Coalition Interjeunes accompagnent les jeunes dans ce processus. Car c'est grâce à l'accompagnement des intervenants qui les côtoient au quotidien qu'ils ont accepté de participer.

Il faut réduire au maximum les freins à la participation des jeunes. Les frais de transport, de repas, d'hébergement doivent être pris en charge lorsque nécessaire. De plus, comme la majorité des regroupements sont à Montréal, il

faut prévoir des frais d'immobilisations (locaux et cie.) pour soutenir une intervention sur l'ensemble du territoire québécois. Nous comptons aussi sur l'embauche d'un spécialiste en mobilisation pour assurer cette représentation de tout le territoire. Ensemble, la Coalition Interjeunes regroupe 317 organismes jeunesse.

Critères d'évaluation :

Quantitatifs :

- Taux de participation des jeunes
- Taux de mobilisation des jeunes
- Taux de participation des organismes dans la mobilisation des jeunes
- Réduction des freins à la participation
- Nombre de jeunes présents à la consultation
- Temps de prise de parole des jeunes

Qualitatifs :

- Qualité des interventions des jeunes
- Qualité des sujets abordés
- Nombre de régions représentées
- Représentativité des jeunes

Résultats attendus :

- Participation d'au moins 100 jeunes par année.
- Participation des cinq regroupements de la coalition Interjeunes
- Retombées politiques et sociales des propositions faites par les jeunes
- Implication d'au moins 10 jeunes par année dans un continuum de participation

Annexe 5

Volet 4- Continuum de participation citoyenne

Opérationnalisation :

Le continuum est la pierre angulaire de tout le projet et son succès dépend grandement de cette étape. Les jeunes qui continueront dans ce volet ne seront pas uniquement impliqués dans une démarche de participation citoyenne; ils s'engageront pour le reste de leur vie dans leur communauté. Ce qu'ils apprendront dans ce continuum c'est comment devenir des agents de changements et à prendre conscience que leur opinion de citoyen est importante.

Que ce soit en utilisant des outils comme la Déclaration d'Engagement Jeunesse, la participation à une consultation publique ou parlementaire, ou en s'impliquant dans les instances existantes (les conseils jeunesse des villes, des conseils étudiants ou d'autres formes plus formelles de participation), les jeunes auront un soutien tout au long de leur cheminement.

Un agent de mobilisation sera engagé pour soutenir le regroupement des jeunes et les associer en fonction de leur centre d'intérêt en petits groupes. De plus un ou deux intervenants seront engagés pour soutenir les jeunes tout au long de leurs démarches. Il n'est pas rare que les jeunes vivent des allers-retours importants au cours de leur implication. Les désengagements partiels, et les annulations de rencontres sont fréquents chez les jeunes aux parcours de vie atypiques qui s'engagent dans une telle démarche. Un suivi constant auprès d'eux est nécessaire. Ces jeunes devront sortir de leur zone de confort, et le stress vécu peut amener des rechutes et beaucoup de remise en question, nous devons leur assurer un filet de sécurité dans ce projet.

De plus, il sera important de mettre à l'avant-scène le processus d'apprentissage et les résultats obtenus par l'implication des jeunes.

Critères d'évaluation :

Quantitatifs :

- Nombre de jeunes participants
- Nombre de jeunes présents dans les différentes instances de consultation ou d'implication
- Nombre de présence à des rencontres sans annulation
- Nombre de groupes de jeunes créés
- Durée de l'implication des jeunes

Qualitatifs :

- Soutien psychologique niveau de confiance versus niveau de détresse
- Qualité de l'engagement du jeune
- Impact de l'implication du jeune sur son environnement
- Développement de compétences d'implication (habiletés sociales, habiletés de communications, responsabilisation)

Résultats attendus :

- Implication de 10 jeunes et plus par année dans différents continuums
- Adaptation de certaines instances à la présence et la participation des jeunes aux parcours de vie différenciés

Annexe 6

Volet 5- Participation des jeunes aux conseils d'administration

Opérationnalisation :

Dans cet axe, nous désirons fêter les succès des organismes membres qui ont intégré des jeunes bénéficiaires sur leur conseil d'administration. L'implication des jeunes aux parcours de vie différenciés sur les conseils d'administration demande de l'adaptation et un engagement de la part du jeune, mais aussi de la direction et de tous les administrateurs de l'organisme.

Nous voulons dans ce volet engager des jeunes qui sont déjà administrateurs dans certains de nos organismes pour qu'ils forment les directions et les administrateurs des organismes intéressés à inclure des jeunes aux conseils d'administration, mais qui ne le font pas encore.

De plus, nous voudrions que ces jeunes soient les mentors des jeunes qui adhèrent nouvellement aux conseils.

Nous évaluons qu'un jeune formateur-mentor devra investir 200h par organisme pour la première année. Donc nous comptons rejoindre et accompagner 5 organismes par année dans cette démarche.

Critères d'évaluation :

Quantitatifs :

- Nombre de jeunes dans les conseils d'administration
- Nombre d'organismes membres ayant des jeunes dans leur conseil d'administration

Qualitatifs :

- Durée de l'implication des jeunes
- Augmentation de l'intérêt des jeunes à faire partie des CA

- Amélioration du processus d'intégration des jeunes
- Facilitation du travail du directeur d'organismes dans l'intégration des jeunes au CA
- Meilleure compréhension par le jeune de son rôle d'administrateur
- Meilleure compréhension par les administrateurs de la plus-value de la présence d'un jeune sur le CA

Résultats attendus :

- 5 organismes accompagnés par an
- Augmentation du nombre de membres ayant des jeunes utilisateurs sur leur conseil d'administration
- 10 jeunes par année mentorés
- Reconnaissance de 5 jeunes comme experts-conseils dans la participation des jeunes aux conseils d'administration